

FCU - SFCC

CYTOPATHOLOGIE CERVICO-UTERINE

Formation pour Cytotechniciens
5-6 & 16-17-18 décembre 2019

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Enseignement s'adressant à des techniciens de laboratoire déjà initiés à la lecture des frottis cervico-utérins souhaitant se former à une lecture de niveau supérieur; il comporte une formation théorique de 5 jours permettant d'intégrer le contexte scientifique dans lequel se situe le FCU, et une formation pratique sous forme de 10 semaines de stages soit 350 heures.

A l'issue de cette formation le cytotechnicien aura acquis les bases indispensables à l'interprétation cytologique d'un prélèvement du col utérin. Ses connaissances seront validées en fin de formation par un contrôle des connaissances théorique et sur lames. Les structures où exercent les participants devront par la suite les encadrer et les accompagner jusqu'à ce que leur expérience soit considérée comme optimale.

LES COMPETENCES VISEES SONT LES SUIVANTES :

- A l'issue de cette formation le cytotechnicien aura acquis les premières bases indispensables à l'interprétation cytologique d'un prélèvement du col utérin.
- Ses connaissances seront validées en fin de formation par un contrôle des connaissances théorique et sur lames. Les structures où exercent les participants devront par la suite les encadrer et les accompagner jusqu'à ce que leur expérience soit considérée comme optimale.

LE PUBLIC VISÉ :

- Cytotechnicien ayant à prendre en charge la technique des examens de cytopathologie de frottis cervico-utérin dans sa structure.
- Nombre de places : **limité à 5**

PRÉREQUIS

- Avoir un besoin de formation en cytologie de frottis cervico-utérin car la structure reçoit ce type d'examen.
- Avoir un diplôme de technicien et exercer ou devant exercer dans une structure ACP
- Le participant doit être débutant ou avoir une expérience considérée comme insuffisante pour la lecture des FCU
- Il est nécessaire de faire une démarche de pré-inscription auprès du secrétariat de la SFCC sur le site www.francesfcc.org. Une fois la pré-inscription acceptée, le candidat s'engage à régler son inscription pour être finalement inscrit.

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES SONT LES SUIVANTS :

- Une salle de cours équipée d'un ordinateur, d'un vidéoprojecteur, d'une caméra (projection de lames) et de microscopes individuels
- Un microscope multitêtes à 13 têtes
- Des pochettes de lames illustrant cette pathologie
- Des clefs USB remises aux participants

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES D'ENCADREMENT SONT LES SUIVANTS :

- Quatre pathologistes qui coordonnent l'enseignement et l'organisation, spécialisées dans cette pathologie
- Deux technicien(ne)s qui participent à l'enseignement et l'organisation, spécialisés dans cette pathologie

LES MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRECIER LES RESULTATS :

- Etablissement d'un programme diffusé sur le site de la SFCC
- Prise en charge par des organismes de formation continue (organisme référencé Datadock)
- Feuilles de présence par demi-journée présentielle
- Livret de stage journalier pour le stage de 10 semaines

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Fiche d'évaluation remise et relevée à la fin de la formation théorique
- Enquêtes d'évaluation de stage à la fin du stage pour l'enseignant et l'enseigné
- Validation de la Formation : Sous forme d'un contrôle des connaissances avec QCM et lames

DURÉE ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

L'enseignement comprendra deux parties :

Un enseignement présentiel

- Enseignement théorique de 5 jours
- Stage pratique de 5 ou 10 semaines

Lieu :

Enseignement théorique :

Service de Pathologie, Hôpital Cochin, 27 rue du Faubourg St Jacques, 75679 Paris cedex 14 (programme disponible sur le site de la SFCC)

Stage pratique de 10 semaines (350 heures) :

Dans une des structures d'accueil publiques ou privées répondant à un cahier des charges établi par la SFCC (liste des sites d'accueil disponible sur le site de la SFCC ; ces sites se répartiront sur l'ensemble de la France afin de faciliter les stages)

Organisé par :

- MF. Bretz-Grenier, Cabinet de Pathologie, Strasbourg : bretz-grenier@sfr.fr
- B. Cochand-Priollet, Hôpital Cochin, Université Paris Descartes : beatrix.cochand-priollet@aphp.fr
- L. Collin, Cabinet de Pathologie, Toulouse : dr.collinfeuillants@gmail.com
- H. Debaque, CT, Avon : herve.debaque@wanadoo.fr
- V. Suciú, département de cytopathologie, IGR, Villejuif : voichita.suciu@gustaveroussy.fr
- G. Tripault, CT, Orleans : gaelle.tripault@chr-orleans.fr

Buts :

A l'issue de cette formation le cytotechnicien aura acquis les premières bases indispensables à l'interprétation cytologique d'un prélèvement du col utérin.

Déroulement :

1. Enseignement théorique

Jeudi 5 décembre

Matin

08h45 : Accueil des participants

09h30 - 10h30 : Avantages et inconvénients des différentes techniques utilisées pour la préparation des FCU et leur éventuelle interprétation (HD)

10h30 -11h30 : La coloration de Papanicolaou (HD)

11h30-11h45 : pause

11h45 - 12h45 : rappels histologiques sur utérus et physiopathologie du col utérin et FCUs non lésionnels (conventionnel et LBC) (GT)

Après-midi

14h00 - 15h00 : FCUs non lésionnels au microscope multitétes (conventionnel et LBC) (GT)

15h00 - 16h30 : LMIEBG et LMIEHG (VS)

16h30 - 16h45 : pause

16h45 - 17h45 : Lecture de lames au multitétes (LMIEBG et LMIEHG) (VS)

Vendredi 6 décembre

Matin

08h45 : Accueil des participants

09h00 - 10h30 : TBS 2014 (BCP)

10h30-10h45 : pause

10h45 - 12h30 : entraînement à l'usage et à la compréhension du TBS (BCP)

Après-midi

14h00 - 15h30 : Les remaniements et les agents pathogènes (LC)

15h30 - 15h45 : pause

15h45 - 17h00 : Lecture de lames au microscope multitétes (FCU normaux ; LMIEBG ; LMIEHG ; Remaniements) (LC)

Lundi 16 décembre

Matin

08h45 : Accueil des participants

09h15 - 10h45 : Tests HPV et CINTec+(HD)

10h45 - 11h00 : pause

11h00 - 12h30 : Lecture de lames au microscope multitétes (HD)

Après-midi

14h00 -15h30 : Assurance de qualité et FCU (HD)

15h30 - 15h45 : pause

16h00 - 17h30 : lecture de lames au microscope individuel (FCU non lésionnels ; LMIEBG ; LMIEHG)

Mardi 17 décembre

Matin

09h00 : Accueil des participants

09h15 - 10h15 : ASC-US et ASC-H (MFBG)

10h15 - 10h30 : pause

10h30 - 12h30 : Lecture de lames au microscope multitétes (MFBG)

Après-midi

14h00 - 15h00 : Les lésions glandulaires (MFBG)

15h00 - 15h30 : pause

15h30 - 17h00 : lecture de lames au microscope multitétes (MFBG)

Mercredi 18 décembre

Matin

08h45 : Accueil des participants

09h15 - 10h30 : CAT devant un FCU anormal (Recommandations INCa2016) (BCP)

10h30-10h45 : pause

10h45-11h30 : Le dépistage organisé en 2019 : places respectives du FCU et du test HPV (BCP)

11h30-12h30 : Lecture de lames au microscope individuel

Après-midi

14h00 -15h45 : Le dépistage primaire par le test HPV (HAS 2019) et place du CINTec +

15h45 - 16h00 : pause

16h00 - 17h00 : Lecture de lames au microscope multitétes/individuel avec application de la CAT (BCP)

Support pédagogique : Clé USB avec les pdfs des présentations des enseignants, des références et articles didactiques, la liste des participants et le programme.

2. Stage pratique

Le stage pratique se déroule pendant dix semaines consécutives dans une structure d'anatomie et cytologie pathologiques publique ou privée. La structure est validée par la SFCC au moyen d'un cahier des charges stipulant les engagements de la structure d'accueil; le déroulé du stage est encadré par une convention de stage souscrite entre la SFCC et la structure d'accueil. Ces documents sont consultables sur demande.

Frais d'inscription :

Cet enseignement est validé dans le cadre des DATADOCK

- Cette formation peut bénéficier d'une prise en charge au titre de la Formation Continue (en faire la demande).
- Coût de la formation : 4500 euros
- Ce coût concerne uniquement les frais d'enseignement.
- Pas de prise en charge des transports ou de l'hébergement.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Etudiants titulaires d'un diplôme Bac + 2/+3
- BTS Analyses de Biologie Médicale (ABM)
- DUT Analyses Biologiques et Biologiques (ABB)
- DETLM : Diplôme d'état de technicien de laboratoire médical
- L2 /L3 UFR Sciences de la vie – Biologie humaine et Biotechnologie

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour la **pré-inscription**, remplir le formulaire en ligne sur le site internet de la SFCC www.francesfcc.org, onglet « formation », puis rubrique « modalités d'inscription »

Merci de remplir **tous les items** pour permettre l'envoi du formulaire.

1. Après avoir envoyé votre formulaire, un mail de prise en compte de la pré-inscription vous sera automatiquement adressé dans les minutes qui suivent. Si ce n'est pas le cas, merci de renouveler votre inscription ou envoyer un mail à contact@francesfcc.org

2. Une fois votre pré-inscription validée, vous recevrez un courrier avec les modalités d'inscription.

** = Champ obligatoire*

Nom* :

Prénom* :

En ce qui concerne votre profession, êtes-vous?

Pathologiste* : Oui Non

Souhaitez-vous communiquer votre adresse personnelle* :

Votre adresse ne sera pas communiquée et servira uniquement à la SFCC

Oui Non

Merci d'indiquer votre adresse professionnelle :

Nom de la structure/hôpital et service*

N° et type de voie* :

Libellé de la voie / lieu-dit* :

Code Postal* :

Ville* :

Pays* :

Tel mobile* :

Email* :

Membre SFCC à jour de cotisation* : Oui Non En cours

Si votre demande remplit les conditions et s'il reste des places, vous recevrez par mail, une **confirmation d'inscription** de la secrétaire de la SFCC, Mme Nathalie RAPPARD (sfcc.secretariat@gmail.com). Si votre demande remplit les conditions et qu'il ne reste plus de places, vous serez mis sur liste d'attente.

Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée et devront être accompagnées

- d'une lettre de motivation du candidat
- d'un court CV
- d'une lettre du médecin pathologiste employeur attestant de son accord pour la prise en charge du candidat
- d'une demande de formation continue si souhaité

Toute inscription sera considérée comme ferme et définitive à réception du **règlement des frais d'inscription**, sous forme de chèque de caution d'un montant de 2000 euros libellé à l'ordre de la S.F.C.C (Société Française de Cytologie Clinique) à l'adresse du siège de la SFCC, Dr Bénédicte ROYER, 8 rue de Rochechouart, Boîte 34, 75009 Paris.

Si le financement de la formation, passe par une Convention de formation :

A la réception de l'inscription, le Prestataire fera parvenir une convention de formation simplifiée précisant les conditions financières

La priorité est donnée aux demandes d'inscription accompagnées du règlement, dans l'ordre de réception (le cachet de la poste faisant foi). Le chèque de caution n'est pas encaissé tant que la formation présentielle n'a pas eu lieu.

L'absence de règlement 30 jours avant la date de la formation, entraînera l'annulation de l'inscription sans autre préavis. La place sera proposée à un autre candidat inscrit sur la liste d'attente. Toute défection enregistrée : entre 60 et 30 jours avant la date de la formation entraînera automatiquement la retenue de 30 % sur le montant de l'inscription ; Moins de 30 jours avant la date de l'FCU, entraînera automatiquement la retenue de 60 % sur le montant de l'inscription.

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Les personnes qui souhaiteraient bénéficier de la Formation Professionnelle Continue, sont priées de demander une convention de formation au secrétariat de la SFCC que vous pouvez contacter via l'adresse sur le site contact@francesfcc.org ou via l'adresse du secrétariat sfcc.secretariat@gmail.com

Les inscriptions répondent aux mêmes règles qu'évoquées ci-dessus. Un accord écrit de la formation est demandé.